

# Aidez-nous à former les professionnels de demain !

## QUI SOMMES-NOUS ?

Créé en 1915 pour les orphelins de guerre du personnel des PTT, le **Foyer de Cachan** est une **association reconnue d'utilité publique**, abritant le **lycée professionnel Robert Keller sous contrat avec l'Éducation nationale**.

Nous formons des jeunes notamment en difficultés scolaires. Nous leur donnons confiance pour les amener vers une réussite professionnelle, grâce à un environnement pédagogique de haut niveau.

NOTRE MISSION

**FORMER  
ÉDUIQUER  
INSÉRER**  
des jeunes en  
difficultés  
scolaires

EN CHIFFRES

**460** élèves  
dont  
**96** internes  
**45** professeurs

## DE NOUVEAUX PROJETS

financés grâce à  
la **taxe d'apprentissage**

La **rénovation du plateau d'électrotechnique** et l'**achat de box** avec installations électriques pour des mises en situation professionnelle des élèves.

L'achat de **tablettes** pour une **pédagogie moderne**.

L'installation d'outils et de **matériels spécifiques** au sein du **conteneur de formation à la sécurité-incendie** pour des exercices de mises en situation réelles.



## NOS FORMATIONS

### de la 3<sup>e</sup> Prépa Pro au Bac Pro et Classes Prépa

 **Les métiers de la Sécurité**  
Bac pro, CAP, prépa-concours aux métiers de la sécurité, BTS Management Opérationnel de la Sécurité

 **Commerce** Bac pro

 **Soins à la personne** Bac pro, CAP

 **Électrotechnique** CAP, Bac pro

NOS RÉSULTATS

**97%**  
de réussite

pour l'ensemble de nos filières, un taux au-dessus de la moyenne nationale



## LA TAXE D'APPRENTISSAGE

### le seul impôt libre d'affectation

Nous verser la taxe d'apprentissage, c'est **investir directement dans le développement de la professionnalisation**.

Cela permet aux élèves d'améliorer leurs conditions d'études et leur employabilité, d'acquérir un savoir-faire et un savoir-être grâce à des équipements de pointe correspondant à leur filière professionnelle.

## POURQUOI

### le Foyer de Cachan et son lycée professionnel Robert Keller ?

En nous versant votre taxe d'apprentissage, vous nous permettrez d'accomplir, au service de la pédagogie et de l'insertion professionnelle, d'importants investissements.

Grâce à votre contribution, nos élèves vont pouvoir bénéficier de plates-formes techniques équipées comme dans les entreprises susceptibles de les accueillir en stage, voire de les employer après leur formation.



### Comment nous faire bénéficier de votre

## TAXE D'APPRENTISSAGE

Le Lycée professionnel Robert Keller, établissement du Foyer de Cachan, est habilité à percevoir jusqu'à 13 % de votre taxe d'apprentissage.

Vous pouvez désormais effectuer votre versement directement au Foyer de Cachan.

- 1 • Soit en nous renvoyant la promesse de versement ci-jointe
- 2 • Soit en nous adressant un chèque à l'ordre du Foyer de Cachan

Lycée des Métiers Robert Keller  
36, avenue du Président Wilson  
94234 Cachan  
CODE UAI : 0940823J

### Les projets pour lesquels nous avons

## BESOIN DE VOUS

Cette année, nous avons besoin de 500 K€ pour :

La poursuite de la mise aux normes du plateau électrotechnique.

L'achat de matériels professionnels spécifiques à nos filières, en particulier à la filière sécurité.

L'acquisition de matériels informatiques (ordinateurs portables, tablettes, imprimantes, ...), de logiciels et de licences.

### Des questions concernant votre taxe d'apprentissage ?



Contactez Haoua Guira  
haoua.guira@foyerdecachan.fr  
01.45.46.70.92 • 06.31.82.78.34

Pour 2021,  
date limite  
de versement :  
**31 MAI**